

**Courriel reçu de la part de l'arrondissement de Ville-Marie
En réponse à la demande de la commission envoyée le 21 mai 2015**

Jeudi, le 4 juin 2015

Objet : Logement abordable

Bonjour,

Relativement à votre question sur la quantité de logement abordable réalisée dans l'arrondissement, deux projets ont annoncé des contributions pour le logement abordable issues de la Stratégie à hauteur de 15% des unités résidentielles construites. Comme ces projets ne sont pas lancés, il n'est pas impossible que les promoteurs souhaitent plutôt contribuer financièrement à un fonds plutôt que fournir les unités. Aussi, nous ne sommes pas en mesure de quantifier le nombre de logements abordables, d'autant que nous ne comptabilisons pas le nombre de logements abordables privés mis en marché.

Cordialement,

Stéphanie Turcotte, urbaniste
Conseillère en aménagement
Division de l'urbanisme
Direction de l'aménagement urbain
et des services aux entreprises